Palais Magazine municipal Actualités été · 2014 n°22

9 Bons Moments Dossier Le Conseil Municipal 14 Actualités La fête du Palais les 6 et 7 septembre Loisirs Jumelage : les élèves de CM2 à Sant Joan Inauguration de la salle de lutte



Le nouveau Conseil municipal, installé suite aux élections du 23 mars dernier, s'est immédiatement mis au travail et l'une de ses premières décisions a été d'adopter, à la majorité, le budget primitif pour l'année 2014.

Acte fondamental de la gestion communale, ce budget est la traduction, dans un contexte contraint, des orientations déjà prises et des engagements nouveaux. Depuis plusieurs années, l'Etat reporte sur les collectivités de nouvelles responsabilités en se désengageant financièrement. Ainsi, les dotations 2014 baissent de 6 %, et cette tendance doit de se poursuivre. Parallèlement, les prix des produits augmentent, la TVA est passée de 19,6 % à 20 %, les charges s'alourdissent. Nous avons anticipé et accompagné ces difficultés en maîtrisant les dépenses de fonctionnement : elles ont diminué par rapport à 2008. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse, d'une meilleure organisation, d'un suivi planifié et contrôlé des lignes budgétaires. Nous continuons dans cette voie. Malgré les obstacles, nous avons créé de nouveaux services tels que les ateliers péri scolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et nous avons également répondu à l'attente des Palaisiens en matière d'offre de cours de musique et de danse suite à la dissolution du Syndicat intercommunal.

2014 est l'année du lancement des projets de la cuisine centrale - indispensable pour assurer notre service de restauration municipale, et de la mise aux normes réglementaires et d'accessibilité des vestiaires du stade R. Claveyrollas : les études sont commencées, les travaux suivront dès 2015.

Les vacances sont déjà là : le site de la Sablière accueille toutes celles et tous ceux - petits et grands - qui souhaitent profiter d'un espace agréable en bord de Vienne, en dépit de l'absence de baignade. Rafraîchissements, glaces, salades, grillades et restauration rapide sont également proposés sur place.

Après les vacances, et notre fête annuelle les 6 et 7 septembre, la reprise... Dès le 2 septembre, les enfants retrouveront le chemin de l'école. Le jour de la rentrée, pensez à vous mobiliser pour notre école Jules Ferry!

Très bon été à toutes et à tous.

Isabelle BRIQUET

Maire du Palais-sur-Vienne Vice-Présidente du Conseil Général

Sommaire

Dossier 3

Le nouveau Conseil Municipal Les commissions Le budget

Les Bons Moments 9

Actualités 10

- Jumelage avec Cadolzburg
- Le frelon asiatique
- La base nautique
- En direct des écoles
- La fête du Palais

Loisirs | 16

- Spectacle danse et musique L'Amicale des Retraités
- Nouveautés à la SAP
- Lutte : inaugauration de la salle
- Le don du sang

Page d'Histoire | 21

- Le château du Puymoulinier

Carnet 22

La Tribune Libre 23

Et aussi | 24

- La bibliothèque
- La Maison de l'Enfant
- Les cours de musique et de danse

Le Palais Actualités • été 2014 • n°22

- Directrice de la publication : Isabelle BRIQUET
- Coordination: Agnès BRUERE
- Réalisation : ETAMINE
- Impression : RIVET Presse Édition / imprimé sur du papier PEFC.

Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.

Une équipe à votre écoute :

Le nouveau Conseil Municipal

Depuis les dernières élections municipales, le Conseil Municipal s'est constitué, et a réélu notre maire, Isabelle Briquet. A leur tour, des commissions ont été mises en place. Les élus travaillent sur leurs dossiers.

LE BUREAU MUNICIPAL



Maire Isabelle Briquet



1er Adjoint Ludovic Géraudie Urbanisme, déplacements



2° Adjointe Corinne Just Enfance, jeunesse



3° Adjoint **Denis Limousin** Finances, sports, vie associative



4° Adjointe Laurence Pichon Culture, animation



Martial Brunie Travaux, environnement



Nadine Péchuzal Administration générale, affaires sociales

Les conseillers municipaux délégués



Conseiller municipal délégué Christophe Barbe Voirie



Conseillère municipale déléguée **Paule Peyrat Environnement industriel**

Les conseillers municipaux de la liste majoritaire



Laurent Colonna



Carine Charpentier



Christophe Labrosse Michaëlle Yankov





Philippe Arrondeau



Annie Bonnet



Richard Ratinaud



Eliane Philippon



Claude Meissner



Annie Paugnat



Patrick Dobbels



Fatiha Zemani



Christophe Maury



Joëlle Balzagues

Les conseillers municipaux de la liste d'opposition



Yvan Tricart



Claudine Dély



Guénaël Loisel



Carole Salesse



Cédric Forget



Dominique Fourtune

Les commissions municipales :

TRAVAUX, BATIMENTS, VOIRIE, RÉSEAUX

Bâtiments, accessibilité, sécurité, voirie, réseaux

Vice-président : Martial Brunie

Conseiller Délégué "voirie, réseaux": Christophe Barbe

Membres: Carine Charpentier, Laurent Colonna, Ludovic Géraudie, Richard Ratinaud, Yvan Tricart (ou Dominique Fourtune)

ENVIRONNEMENT

Environnement, espaces verts, forêt

Vice-président : Martial Brunie

Conseillère Déléguée "Environnement industriel" : Paule Peyrat

Membres: Patrick Dobbels, Claude Meissner, Philippe Arrondeau, Christophe Maury, Claudine Dély (ou Dominique Four-

tune)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES SOCIALES

Etat civil, élections, cimetière, famille, logement, personnes âgées

Vice-présidente : Nadine Péchuzal

Membres: Laurence Pichon, Annie Bonnet, Paule Peyrat, Fatiha Zemani, Eliane Philippon, Claudine Dély (ou Carole Salesse)

URBANISME, DÉPLACEMENTS

Urbanisme prévisionnel, réglementaire, développement économique, déplacements, transports

Vice-président : Ludovic Géraudie

Membres : Joëlle Bazalgues, Claude Meissner, Carine Charpentier, Denis Limousin, Fatiha Zemani, Dominique Fourtune (ou Cédric Forget)

ENFANCE, JEUNESSE

Affaires scolaires, restauration, péri-scolaire, ado sports, ALSH, LAEP, crèche (gestion déléguée).

Vice-présidente : Corinne Just

Membres: Annie Paugnat, Annie Bonnet, Mickaëlle Yankov, Martial Brunie, Eliane Philippon, Guénaël Loisel (ou Claudine

Dély)

CULTURE, ANIMATION

Espace Jean Ferrat, musique, danse, animation communale, fêtes, marchés, jumelage

Vice-présidente : Laurence Pichon

Membres: Eliane Philippon, Mickaëlle Yankov, Christophe Labrosse, Corinne Just, Annie Paugnat, Cédric Forget (ou Guénaël

Loisel)

FINANCES

Budgets, gestion

Vice-président : Denis Limousin

Membres: Richard Ratinaud, Fatiha Zemani, Joëlle Bazalgues, Laurent Colonna, Christophe Labrosse, Carole Salesse (ou Yvan

Tricart)

SPORTS, VIE ASSOCIATIVE

Sports, équipements, stades, base nautique, vie associative, gestion des salles

Vice-président : Denis Limousin

Membres: Richard Ratinaud, Laurent Colonna, Christophe Maury, Patrick Dobbels, Christophe Labrosse, Carole Salesse (ou Yvan Tricart)

Le budget 2014 :

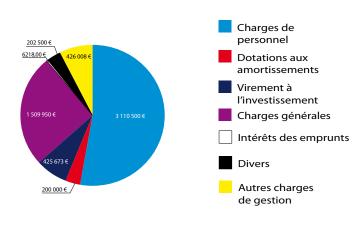
Le 24 avril dernier, le conseil municipal a adopté à la majorité le budget primitif de l'exercice 2014. Ce document détermine l'ensemble des actions qui seront menées cette année, et dont certaines préfigurent celles de demain. Rappelons que le budget primitif est un budget prévisionnel, susceptible d'ajustements en cours d'année par le budget supplémentaire et des décisions modificatives.

Le budget de fonctionnement :

5 880 849 €,

soit + 0, 21 % par rapport à celui de 2013

LES DÉPENSES :



A quoi correspondent ces chiffres?

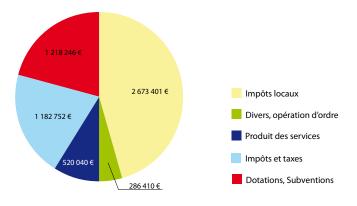
- les charges à caractère général, ce sont les coûts d'énergie et d'électricité, les frais d'achat des denrées pour la restauration scolaire, les fournitures scolaires et de voirie, l'entretien des bâtiments, les acquisitions d'ouvrages de la bibliothèque, les transports collectifs, les réceptions, la maintenance des bâtiments, l'entretien du matériel, les frais d'affranchissement, de téléphone,
- les frais de personnel correspondent à la rémunération des employés, des cotisations aux caisses de retraite, à l'URSSAF...
- dans les charges de gestion courante, nous trouvons les indemnités des élus, les frais de mission, la cotisation au service d'incendie et de secours, les subventions aux associations...

Pour résumer, toutes ces dépenses servent à faire fonctionner au mieux l'ensemble des services publics pour les Palaisiens.

Comment sont financées ces dépenses?

- par l'Etat, à travers la dotation globale de fonctionnement (cette dotation diminue de plus de 6 % cette année, cela continuera), les dotations de compensation, la participation aux ateliers péri scolaires ...
- par l'Agglomération de Limoges Métropole qui fait jouer la solidarité communautaire, par la péréquation et par le reversement des moyens mis à sa disposition en voirie.
- par d'autres organismes : la Caisse d'Allocations Familiales pour l'accueil de loisirs ou les ateliers périscolaires, la Région Limousin pour l'utilisation du gymnase de Maison Rouge par le lycée St Exupéry...
- et par les Palaisiens :
- 1. En payant les droits d'entrée à certains services comme la base nautique, la restauration scolaire et le centre de loisirs, les repas à domicile, les cours de musique et danse...
- 2. Et par l'impôt.

LES RECETTES:



Capital des emprunts

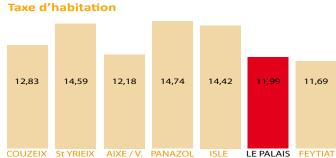
1 476 205€

Il s'agit des opérations que la commune prévoit de réaliser, cette année ou sur plusieurs exercices.

Les taux des impôts locaux votés au LES DÉPENSES: Palais ne bougent pas en 2014 :

11,99 pour la Taxe d'habitation 22,64 pour le Foncier Bâti.

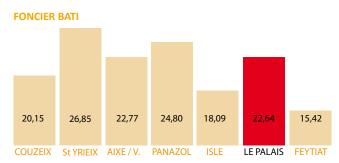
Comparaison 2013:



Immobilisations Aménagement cimetière 215 350 € ■ Bâtiments communaux Réserves foncières Eclairage public 35,000 € Etudes (PLU,...) 110 500 € Acquisition de matériel Sport et environnement ☐ Salle G. Philipe Cuisine centrale Vestiaires des tribunes

Outre le remboursement du capital de la dette, citons pêle mêle, l'enfouissement des réseaux de la rue M. et P. Curie (1ère tranche de l'aménagement de l'avenue J. Giraudoux), l'aménagement des squares du Super Palais et des Hauts du Chatenet, le drainage du stade G. Dumitru, la 1ère phase de rénovation de la place de la mairie, une provision pour des acquisitions foncières, des acquisitions de matériels divers, des travaux au cimetière, ainsi que les frais d'études de la nouvelle cuisine centrale pour 110 000 € (les travaux commenceront en 2015 pour se terminer en 2016), ceux de la mise aux normes des vestiaires des tribunes pour 30 000 € (les travaux seront réalisés en 2015)...

Ces deux opérations font l'objet d'autorisations de programmes.



au calcul de l'impôt, on se rend compte que celui ci n'est pas de la commune. plus élevé que dans les communes de taille similaire, même si la pression fiscale reste toujours trop forte.

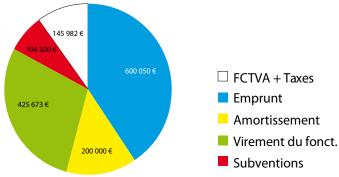
Ces taux sont stabilisés grâce aux résultats de la gestion antérieure et grâce au versement exceptionnel par l'agglomération d'une attribution de péréquation d'environ 60 000 €.

LES RECETTES:

Pour ces opérations, la commune peut compter sur l'autofinancement qu'elle a réussi à dégager depuis quelques

La source des subventions commençant à se tarir, le reste des dépenses ne peut être financé que par le recours à l'emprunt.

En comparant avec les valeurs locatives qui servent d'assiette Cependant, celui-ci restera limité aux capacités de remboursement



L'endettement du Palais:

Sur ce point également, les chiffres sont parlants : la commune ne vit pas au dessus de ses moyens.

ANNUITÉ DETTE 2013 (€/hab.)



Ce budget de plus de 7 millions d'euros gestion rigoureuse. requiert Comme un particulier ou un ménage, il convient de veiller au quotidien à dépenser juste, en fonction de ses capacités.

Il faut vivre raisonnablement et sans écarts, ne pas s'endetter outre mesure, savoir investir quand c'est nécessaire, pour que les retombées soient positives.

Tels sont les enjeux : **ce budget en est la** traduction.

En 2013, 100 € d'impôts ont financé :



Administration générale 9,33€ Intérêts des emprunts 4,00€ Frais de gestion courante 6,05€







8,30€ **Ecoles** Crèche 2,03€ 1,10€ Garderie Lieu d'accueil Enfants-Parents 1,01€





Centre de loisirs 1,86€ Musique et danse 0,88€ Base nautique et Sablière 3,12 € Salles de sports et stades 3,13 €

Fêtes et manifestations	0,89€
Salles municipales	1,91€
Espace Jean Ferrat	3,93 €



Sécurité incendie-secours	3,76 €
occarite internate occours	3,700

Divers

2,31€

Restauration, péri-scolaire 10,52 €





Encore un bel échange avec la résidence **Puy Martin**

Parmi les nombreuses animations réalisées tout au long de l'année avec l'Accueil de Loisirs Puy Moulinier, l'EHPAD Puy Martin a proposé le mercredi 14 Mai 2014, une rencontre sur le thème de Pâques associant enfants et résidents, le temps d'un après-midi. Celle-ci a finalisé un projet de quatre mois coordonné et animé par Marianne LEGOUT, stagiaire BPJEPS Loisirs Tous Publics au CAC de PANAZOL. Au cours de ces semaines, les enfants à l'Accueil de Loisirs et les résidents à l'EHPAD ont réalisé divers ateliers créatifs (peinture sur supports en polystyrène, pompons en laine en forme de poussins, œufs en papier mâché...) pour confectionner un Arbre de Pâques. Un véritable lien s'est créé au fil du temps entre les enfants de l'Accueil de Loisirs et les résidents de l'EHPAD et chaque nouveau projet intergénérationnel promet de beaux moments d'échanges et de

Pour terminer sur une note « traditionnelle », l'Arbre de Pâques appelé « Osterbaum » vient d'une vieille coutume allemande pour fêter l'arrivée du printemps. Cette décoration est arrivée depuis quelques années en France, tout particulièrement en Alsace où les habitants créent leur Arbre de Pâques (à partir d'un petit arbre ou bien encore de bouquets de branches) et se l'offrent entre eux.



Jumelage: les CM2 à Sant Joan

64 enfants de CM2 accompagnés de 10 adultes (maîtresses, accompagnateurs bénévoles faisant partie du comité de jumelage ou enseignants retraités) sont partis en Espagne dans le village jumelé avec notre commune. Des escapades à Barcelone, (la Sagrada Familia, le parc Guell), le port de Mare Magnum, Figuéras avec son fabuleux musée Dali puis le merveilleux Vall de Nuria si riche en faune sauvage de la montagne!

Ce que les élèves retiennent de ce voyage, en plus de toutes les découvertes sur l'art roman et gothique des monastères, la beauté des villages médiévaux et de la nature montagneuse locale (les randonnées y sont sportives!), c'est la chaleur de l'accueil des Catalans. Tout au long de leur séjour, ils ont appris à les connaître au cours des nombreuses rencontres et activités communes, ils ont partagé danses et musiques traditionnelles et beaucoup d'émotions lors d'échanges amicaux et footballistiques...

C'était le séjour de la vingtième année des échanges scolaires : il aura marqué les esprits par les amitiés nées entre ces enfants de nos deux communes et confirmées entre les adultes participant et les communes jumelées. Les jeunes Palaisiens ont reçu des casquettes rouges de la part de la municipalité de Sant Joan : ils forment avec leurs correspondants le nombre 20, pour les 20 ans du jumelage, puis lancent leurs casquettes.





Site internet du Palais www. lepalaissurvienne.fr

Vous y trouverez :

- les délibérations et les comptes-rendus du Conseil municipal,
- les travaux en cours,
- les manifestations prévues,
- les activités sportives, culturelles, ou de loi-
- un lien avec le site de la bibliothèque et de l'atelier multi médias, et de la base nautique,
- les menus dans les restaurants scolaires,
- les associations palaisiennes,

... ainsi que bon nombre d'informations pratiques susceptibles de vous intéresser...

Cérémonie des sportifs

Sous la présidence d'Isabelle Briquet, maire, assistée de Denis Limousin, adjoint aux sports et des élus de la commission, les sportifs palaisiens ont été mis à l'honneur le 6 juin dernier au cours de la « cérémonie » conviviale organisée chaque année.

Sans donner le détail des récipiendaires, la liste en serait trop longue, il est agréable de préciser que plusieurs disciplines (lutte, cyclo, football, gymnastique, judo, badminton, hand-ball...) ont été célébrées au travers de leurs athlètes, petits et grands, dirigeants ou bénévoles. Cela prouve la diversité et la vitalité du monde sportif au Palais. Un club a particulièrement été mis en avant, le Rugby Club Palaisien, dont l'équipe première a remporté le titre de champion du Limousin de 1ère série et inscrit son nom sur le fameux bouclier.



LE SERVICE DE L'EAU, en régie directe:

L'eau que nous consommons est vendue par la ville de Limoges. Tous les ans, le conseil municipal approuve deux conventions avec la ville centre:

- l'une pour acheter l'eau à la ville de Li-
- l'autre pour accepter l'assistance technique de ses services, suivi des fuites, pose ou changement de compteurs, préparation de la facturation...

Grâce à cette collaboration étroite et à la maîtrise dans la gestion en régie directe du service, le montant de la facture du m³ d'eau et d'assainissement des Palaisiens a pu être maintenu dans des proportions raisonnables : 3 € TTC en 2003, 3,234 € TTC en 2014, soit une progression moyenne de

Durant ces années, des travaux de création et de réfection de réseaux ont été menés à bien. Le budget, dont la ressource principale provient de la vente de l'eau aux Palaisiens, s'est équilibré tant bien que mal au fil du temps, pour être légèrement déficitaire fin 2013.

Mais le réseau vieillit : de nouvelles interventions sont nécessaires, des investissements doivent être réalisés, et notamment cette année rue Marie et Pierre Curie, pour environ 190 000 €.

Ces travaux seront donc partiellement financés par un emprunt dont le remboursement affectera le budget dès l'année prochaine, et donc inévitablement le prix de vente du m³.

Bien entendu, tout sera fait pour que cette répercussion soit la plus faible possible.

Par ailleurs, la ville est parfois amenée et, malheureusement de plus en plus dans la période actuelle, à annuler des recettes : malgré les relances, les poursuites du Trésor Public, les impayés se multiplient : or ce qui n'est pas réglé par les uns l'est forcément par les autres...



Repas des Aînés, du changement:

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu normalement le 1er mercredi de décembre.

Mais cette année, les conditions d'organisation de cette manifestation conviviale ont été quelque peu modifiées.

En effet, la commission a souhaité reporter l'âge des invités aux personnes âgées de plus de 70 ans, ce qui aujourd'hui apparaît plus conforme à ce que l'on appelle communément « le troisième âge ». Cette pratique est d'ailleurs généralisée dans la plupart des villes. Alors bien sûr cette nouveauté va causer des regrets à ceux qui vont se retrouver dans la tranche d'âge intermédiaire de 65 à 70 ans. Malheureusement, les seuils sont ainsi faits qu'ils pénalisent toujours, dans quelque domaine que ce soit, ceux qui les dépassent où ne les atteignent pas.

Jean-Christophe Dupuy, photographe:

Depuis le 1er juin, la ville fait appel à ce photographe pour se doter d'un fonds iconographique et suivre les manifestations.



Ateliers périscolaires

Une belle initiative de fin d'année :

Le 1^{er} juillet dernier salle A. Dexet, à l'initiative des intervenants municipaux et sous la houlette de Delphine DELIOT, championne de lutte, une « compétition » amicale a opposé les élèves de CM1 et CE2 de l'école A. Briand pour clôturer l'un des ateliers péri scolaires. La classe victorieuse s'est vue remettre une coupe et chaque lutteur un diplôme préparé pour l'occasion par les services techniques.





Jumelage avec Cadolzburg:

le château

En 2009, le docteur Ines Kloke, déléguée à la culture de la commune de Cadolzburg, a réuni un groupe de 9 guides pour faire visiter le château de Cadolzburg. Ainsi, cela a permis d'augmenter le nombre de visites guidées et de rapprocher le terme des travaux de rénovation du château. Le Docteur Kloke, Monsieur Kramer, Monsieur Kress et Daniel Burger, employé auparavant du Musée National Germanique, prirent en charge la formation des guides. Helmut Krämer, fort des connaissances et d'une longue expérience dans ce domaine, devint le directeur, et mentor de ce groupe homogène de guides. La nouvelle selon laquelle le château de Cadolzburg allait enfin s'éveiller de son profond sommeil, 60 ans après la destruction, se répandit très rapidement. L'intérêt porté au château crut et les visites augmentèrent énormément avec la venue de visiteurs venus de toute l'Allemagne, mais également de l'étranger. Jusqu'en 2013, les guides de ce château remontant à la lignée des Hohenzollern ont accueilli 13000 visiteurs.

Visites guidées privées, ou visites à des publics ciblés (comme les enfants par exemple) se sont développées avec succès. Les enfants pouvaient apporter des costumes du Moyen Âge et apprendre en s'amusant à quoi ressemblait le quotidien de cette époque lointaine. De plus, des visites guidées en anglais furent proposées pour répondre au besoin des visiteurs et partenaires commerciaux internationaux.

Des changements arrivent

Trois ans plus tard, en juin 2014, le château de Cadolzburg a fermé ses portes pour quelques années. Mais cette fois-ci, sa fermeture est des plus positives. En effet, il va se transformer en château vivant. Lorsque les portes se réouvriront, une aventure se déroulant au Moyen Âge nous attendra.

L'avenir des guides du Château

Mais que vont devenir les guides pendant tout ce temps ? Le groupe créatif des guides du château ne va pas pour autant se croiser les bras pendant la durée des travaux. Ils vont devenir les guides de la commune et raconter l'histoire des Hohenzollern, mais depuis l'extérieur. L'histoire de la Place du Marché du Moyen Âge et de l'église des Margraves : tout ce qui est situé autour du château sera désormais placé au centre des visites guidées. Les guides se réjouissent déjà d'accueillir de nouveaux visiteurs avec lesquels ils pourront partager cette histoire vivante et attendent, eux aussi impatiemment, la métamorphose du château-fort.

Nouvelle cuisine centrale :

En parallèle à l'inscription au budget 2014 des premiers crédits d'études, un assistant au maître d'ouvrage - la société Crescendo de Châteauroux - a été désigné pour suivre le dossier. Sa mission consiste à apporter à la collectivité toute l'aide nécessaire au montage du dossier technique pour choisir un architecte, pour l'aider à suivre le chantier – qui devrait aboutir courant 2016, et pour la conseiller dans les choix fonctionnels et financiers. Le projet avance.

Travaux avenue Jean Giraudoux :

Ils devraient commencer d'ici quelques mois et comporteront, outre la reprise de la voirie, des réfections de réseaux d'eau, d'assainissement, la mise en souterrain de l'éclairage public et des télécommunications, des aménagements cyclables...ainsi que l'accès au futur EHPAD prévu au Mas. Limoges Métropole coordonnera l'ensemble des différentes interventions de ce chantier important qui part de la rue Jean Jaurès pour se terminer en montant – par séquences successives en fonction des financements – au rond point du Chatenet. La première tranche consistera notamment à la reprise du réseau d'eau et à l'enfouissement des réseaux, principalement rue Marie et Pierre Curie – jusqu'au pont SNCF -, à compter du mois d'octobre prochain. Ces travaux occasionneront certes - et malheureusement - des désagréments à la circulation dans ce secteur, mais nous veillerons à prendre toutes les dispositions pour en diminuer l'impact.

Odeurs...

Mi-avril dernier, un épisode désagréable est venu faire écho à l'actualité. En effet, pendant plusieurs jours, à la faveur d'une forte chaleur accompagnée de rosées matinales importantes, des odeurs agressives, très désagréables et persistantes ont envahi certains quartiers du Palais, en particulier le secteur du Pas de la Mule.

Des investigations ont permis de trouver l'origine du problème.

La période très printanière a conduit les jardiniers amateurs à commencer les travaux de jardinage, et l'utilisation de désherbants dans les jardins est à la source de ces désagréments.

En effet, les désherbants pour gazon par exemple, émettent des odeurs très fortes, tenaces, s'insinuant même jusque dans les habitations, exactement à l'image de ce qu'ont vécu notamment les habitants du Pas de la Mule.

Nous profitons de cet incident pour vous rappeler que la commune, pour ce qui concerne les voies publiques, n'emploie plus de produits phytosanitaires, dans le respect des pratiques de l'agenda 21 de Limoges Métropole, compétente en la matière.

Toute utilisation de ces produits sera d'ailleurs interdite aux collectivités à compter de 2020, conformément à un texte de Loi adopté par le Parlement le 23 janvier dernier.

Ce sera également le cas pour les particuliers au 1^{er} janvier 2022.

Il est donc temps de se tourner vers des solutions alternatives et de se préparer à l'avenir, d'autant que ces produits sont dangereux pour l'environnement, mais surtout pour les utilisateurs, souvent non protégés.

Vous pouvez consulter utilement le site internet www.jardiner-autrement.fr qui fournit des actualités, des astuces et des conseils pour se passer des produits chimiques au jardin.





Accueil Ado'sports, de 12 à 17 ans : Juillet :

Nautisme

Du 07 au 11 juillet Du 21 au 25 juillet

Base nautique - 12 places maxi Tous les après-midi de 14h30 à 18h 28,60 € /enfant pour la semaine

Multi-activités

Gymnase de Maison rouge, Base nautique, Gymnase Paul Marchessoux-12 places maxi Tous les jours de 9h à 17h30,

Du 15 au 18 juillet

44,80 € /enfant pour la semaine 59,60 € / enfant pour la semaine avec repas et goûter

Du 28 juillet au 01 août

56 € /enfant pour la semaine 74,50 €/ enfant pour la semaine avec repas et goûter

Août:

Nautisme

Base nautique -12 places maxi Tous les après-midi de 14h30 à 18h

Du 11 au 14 août

22,85 € /enfant pour la semaine

Du 25 au 29 août

28,60 € /enfant pour la semaine

Multi-activités

Du 18 au 22 août

Gymnase de Maison rouge, Base nautique, Gymnase Paul Marchessoux- 12 places maxi Tous les jours de 9h à 17h30 56 € /enfant pour la semaine 74,50 €/ enfant pour la semaine avec repas et goûter

Cet été, à la base nautique :

Des activités peuvent être pratiquées par les enfants de 7 à 11 ans, les adolescents de 12 à 17 ans, et les adultes seniors.

JUILLET

Tir à l'arc

Enfants de 8 à 11ans. Pas de tir des bords de Vienne -12 places maxi-Tous les matins de 9h30 à 12h, 21,80 euros /enfant

Du 07 au 11 juillet

VTT

Enfants de 8 à 11ans

Base nautique -12 places maxi-Tous les matins de 9h30 à 12h-15,40 € /enfant pour la semaine (4 demi-journées)

Du 15 au 18 juillet

Escalade

Enfants de 6 à 11ans

Gymnase de Maison rouge, 12 places maxi Tous les matins de 9h30 à 12h

21,80 € /enfant pour la semaine

Du 21 au 25 juillet

Multi-activités

Enfants de 8 à 11ans

Gymnase de Maison rouge, Base nautique. Pas de tir des bords de Vienne

12 places maxi

Tous les matins de 9h30 à 12h

21,80 € /enfant pour la semaine

Du 28 juillet au 1er août

Activités nautiques

Enfants de 7 à 11ans

Base nautique- 16 places maxi- Tous les après-midi de 14h30 à 18h

Du 15 au 18 juillet

15,40 € /enfant pour la se-

maine (4 demi- journées)

Du 07 au 11 juillet

Du 21 au 25 juillet Du 28 juillet au 1^{er} août

21,80 € /enfant pour la semaine

AOÛT

Tir à l'arc

Enfants de 8 à 11ans

Pas de tir des bords de Vienne - 12 places maxi Tous les matins de 9h30 à 12h

21,80 € /enfant pour la semaine

Du 04 au 08 août

VTT

Enfants de 8 à 11ans

Base nautique -12 places maxi

Tous les matins de 9h30 à 12h

15,40 € /enfant pour la semaine (4 demi-journées)

Du 11 au 14 août

Escalade

Enfants de 6 à 11ans

Gymnase de Maison rouge 12 places maxi

Tous les matins de 9h30 à 12h

21,80 € /enfant pour la semaine

Du 18 au 22 août

Multi-activités

Enfants de 8 à 11ans

Gymnase de Maison rouge, Base nautique. Pas de tir des bords de Vienne.12 places maxi. Tous les matins de 9h30 à 12h

21,80 € /enfant pour la semaine

Du 25 au 29 août

Activités nautiques

Enfants de 7 à 11ans

Base nautique-16 places maxi

Tous les après-midi de 14h30 à 18h

Du 11 au 14 août

15,40 € /enfant pour la semaine (41/2 journées)

Du 04 au 08 août Du 18 au 22 août Du 25 au 29 août

21,80 € /enfant pour la semaine



Accueil des adultes «seniors » en tir à l'arc

Journées encadrées payantes seniors :

les 4, 11, 18, 25 juillet Les 1, 8, 22, 29 août

Les 5, 12, 19, 26 septembre

Les 3, 10, 17, 24, 31 octobre

Les 7, 14, 21 novembre Les 12, 19 décembre

12 places maxi Gymnase Paul Marchessoux ou bord de Vienne De 15h à 17h30 ou 10h à 12h

5,20 € / séance de 2h30 41 € forfait semestriel 81,50 € forfait annuel

Jardinage/ bricolage: rappel sur les réglementations

Nous profitons du printemps et du concert des tondeuses \bar{a} gazon pour vous rappeler quelques règles en matière d'environnement.

Le brûlage de déchets de jardin est interdit par arrêté du Maire du 22 juin 2012, car les déchets de tonte ou de taille sont considérés comme des déchets ménagers par le règlement sanitaire départemental.

Le bruit : un arrêté du Maire en date du 17 septembre 2009 règlemente les différentes sources de bruit provenant à la fois des lieux et espaces publics, des activités industrielles, des chantiers mais également des activités des particuliers.

Les travaux de bricolage et de jardinage doivent être réalisés les jours ouvrables et les samedis de 8h à 12 h et de 16h à 19h et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h. Vous retrouverez tous les actes en la matière sur le site internet de la Commune : http://www.lepalaissurvienne.fr à la rubrique Infos pratiques/Environnement

Bon jardinage à tous!



Collecte des encombrants ménagers:

Secteur 1 : juste après le gymnase, jusqu'à la Sablière: MARDI 07 OCTOBRE

Secteur 2 : le bourg, les lotissements vers le Châtenet et jusqu'au gymnase inclus):

MARDI 14 OCTOBRE

Inscription au secrétariat de la mairie 15 jours avant la date de la collecte avec la liste détaillée des encombrants

Animaux domestiques errants:

Par convention, la commune a confié à la SPA de Limoges le soin d'accueillir les animaux domestiques trouvés errants sur la voie publique. Sur appel de la mairie, la SPA assure, dans les 48 heures, l'enlèvement des animaux et leur garde

pendant 8 jours pour les chiens et les chats (délai légal). La SPA restituera ces animaux à leur propriétaire au refuge sur présentation de justificatifs et après paiement des frais engagés.

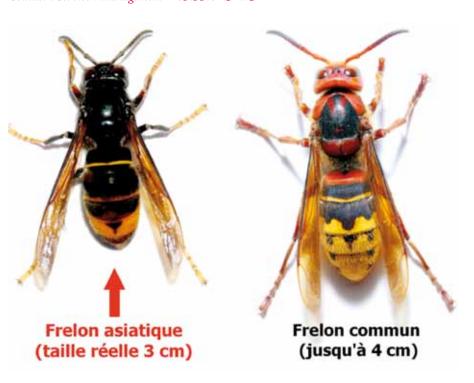


Le frelon asiatique...un ennemi de saison!

Le frelon asiatique, de son nom latin Vespa velutina nigrithorax, se distingue de son cousin européen par une taille plus petite et une couleur plus brune.

A ce titre, les nids de frelons asiatiques doivent être détruits systématiquement. Ainsi, si vous apercevez un nid, prévenez la Mairie qui contactera le propriétaire concerné pour qu'il fasse intervenir à ses frais une entreprise spécialisée. La Mairie procèdera également au signalement du nid auprès du service régional chargé de la destruction des organismes nuisibles afin que celui-ci puisse suivre l'évolution de l'espèce sur le territoire régional et son impact sur les populations d'abeilles.

Contact: Service Aménagement – 05.55.04.34.13



SPECTACLE PYROTECHNIQUE

Fidèle à sa réputation, le feu d'artifice attire chaque année un très nombreux public sur le magnifique site des bords de Vienne derrière l'église. Un festival de lumière et de feux, des tableaux inédits accompagnés des plus belles mélodies.

Samedi soir à 21 h 45 précises.

LE SPECTACLE DU **DIMANCHE: DANSES** TAHITI





La troupe HEIVA I TAHITI se produit dans de nombreuses villes françaises et étrangères. Heiva I Tahiti signifie "fête" en tahitien. Le spectacle nous transporte dans un univers de rêve. Tout le folklore et la culture du peuple tahitien proposés par des artistes authentiques : danses sensuelles ou guerrières, danses du feu, le haka, musiques, chants, au rythme des percussions et ukulélé, costumes flamboyants et belles vahinés... 1 h 30 de voyage ensoleillé et de dépaysement dans les paradis du bout du monde, les lagons et les eaux turquoises des îles polynesiennes et du pacifique.

Dimanche 7 septembre à 15 h

Les 6 et 7 Septembre, c'est la fête!

LE MONDIAL BILLES

Cette étape attire depuis 11 ans de nombreux joueurs du département, mais aussi des passionnés d'autres régions. Ils viennent s'affronter, genoux à terre, sur le très beau circuit de sable, sorti de l'imagination des talenteux traceurs. Dans une ambiance à la fois festive et sportive, cette compétition s'adresse à tous : débutants ou confirmés, enfants ou adultes.

Durant les deux jours, chacun pourra faire plusieurs parties, venir passer un bon moment et pour les plus acharnés tenter de remporter cette étape qui est qualificative pour la finale française.

Samedi dès 14 h et nocturne samedi soir après le feu d'artifice

Dimanche dès 14 h – finale vers 18 h -Billes et petits coureurs fournis sur place



LES BOUCLES DU PALAIS

Désormais bien connue et appréciée des sportifs, cette course à pied - véritable parcours nature - réalisée en partenariat avec le LIMOGES ATHLE, connaît un vif succès. Pour cette édition, un nouveau circuit est proposé afin de varier les difficultés et découvrir d'autres sites de la commune.

De nombreux participants sont attendus . Cette course s'adresse aux enfants et aux adultes.

Cette année, l'association CANIPRAT.87 présente une discipline en plein essor : le CANICROSS et le CANIMARCHE, le plaisir de faire du sport de concert avec son chien. Un sport à découvir.

17 h: course enfants (moins de 15 ans)

1 km - course cadets: 5 km

17 h 30 : course adultes 10 km - marche 5 km – canicross 7 km

18 h30 : récompenses

CHORALE DU PALAIS

Composée d'une soixantaine de membres, la chorale du Palais, dont la renommée dépasse largement le cadre communal, nous invite une nouvelle fois à passer une excellente soirée musicale.

Dirigée par Corinne ROUHAUT, l'ensemble présentera comme à son habitude un répertoire complet et très varié qui ravira les spectateurs toujours aussi nom-

C'est toujours avec un trés grand plaisir que les choristes partagent cet agréable moment avec les Palaisiens.

Samedi soir 20 h 30 à l'église - concert gratuit

LA FETE FORAINE

Les traditionnels manèges pour petits et grands sont présents durant les deux jours.

MATCH DE FOOT

Vétérans Le Palais/Panazol, dimanche à 10h, stade Claveyrollas.

SALON DES ARTISTES

Durant plus d'une semaine, les talenteux artistes Palaisiens vont exposer leurs œuvres salle Gérard Philippe aux horaires suivants:

samedi 30 et dimanche 31 août de 10h à 12h et 14h à 18h

du lundi 1er au vendredi 5 septembre de 14h à 18 h

samedi 6 et dimanche 7 septembre de 10 h à 18 h

Une invitée de marque cette année : Agnès CORDEAU-GLANGEAUD.

D'origine Limousine, Agnès COR-DEAU-GLANGEAUD est une artiste peintre reconnue qui a reçu bon nombre de récompenses dans les salons nationaux et internationaux.

Elle nous offre des toiles lumineuses où les thèmes sont multiples : paysages ensoleillés du limousin mais aussi de différents pays, marines, natures mortes, etc.... Sa peinture se caractérise par des couleurs à la fois douces et éclatantes, où la lumière est sublimée.

en direct des écoles

École **Aristide Briand**

Le championnat académique de jeu d'échecs.

Depuis plus d'un an, le jeu d'échecs s'est installé dans l'école A. Briand, chez les CE2 de M. Labrosse. Et ... l'école a été sacrée championne départementale 2013-2014. En mars, elle a participé au championnat académique.

Le 26 mars 2014, vingt-quatre élèves d'A. Briand sont partis à Saint-Pantaléon-de-Larche, en Corrèze, pour le championnat académique d'échecs. Cette compétition se déroulait par équipes, chaque équipe représentant une école. Le vainqueur de la compétition devait se qualifier pour le championnat de France parmi les sept équipes de huit joueurs et 57 enfants. Il



y avait une grande salle pour le championnat, une petite salle pour les combats amicaux (ou les entraînements) et une buvette. Le maître, M. Labrosse, a choisi les capitaines des équipes de l'école : Ismaël, Kevin et Océane. L'arbitre les a appelés : il leur a fait tirer un nombre au hasard pour organiser les rondes. Une "ronde" est une partie d'échecs entre deux adversaires, et, entre chaque ronde, des pauses.

Au cours des sept rondes, chaque équipe a été exempte une fois (elle n'a pas joué). Certains participants étaient inscrits dans des clubs d'échecs : c'était difficile de les

L'école Aristide Briand avait emmené trois équipes. L'équipe A a fini 3°, l'équipe B 6° et l'équipe C 5°. Tous les participants ont gagné une médaille et l'équipe A a reçu une médaille de bronze. Les joueurs ont appris beaucoup de choses, par exemple comment se déroule une compétition d'échecs. Quand les enfants sont rentrés, leurs parents étaient fiers d'eux. Bravo!

La classe de CE2

Accueil des correspondants de l'école de Couzeix.

Avec eux, nous avons fabriqué des insectes et des chapeaux de Printemps. Nous avons aussi fait des jeux sportifs dans la cour de l'école. L'après-midi, nous avons chanté et raconté des histoires. C'était une belle journée, riche en partages et en bons moments.

Les moyens de l'école Aristide Briand



Jus de pommes.

Au mois de novembre dernier, les élèves d'A. Briand ont eu le plaisir de découvrir la fabrication du jus de pomme grâce à M. Meissner et ses amis.

Après avoir cueilli environ une tonne de pommes d'une dizaine de variétés dans des vergers du Palais-sur-Vienne, ils ont installé un pressoir sous le préau de l'école. Il faut d'abord broyer les pommes, puis les presser pour que le jus coule. Après on le filtre et on peut le déguster! Nous avons profité de leur visite pour questionner et prendre des informations sur les pommes. Pour découvrir le goût des pommes, nous avons fait une dégustation de 4 variétés différentes en classe. Certaines étaient acides, d'autres sucrées ; certaines étaient croquantes, d'autres farineuses.

École **Jean Giraudoux**



Les petits de l'école maternelle à la bibliothèque et les moyens à la ferme





École **Jules Ferry**

Carnaval des animaux.

Les enfants ont créé des déguisements de lions, d'éléphants, de zèbres, de gazelles....



MUSIQUE ET DANSE, un spectacle enthousiasmant :

Laurence Pichon, adjointe à la culture, a inauguré le gala de danse et l'audition de musique organisés le 17 juin, salle Gérard Philipe, première manifestation du genre sous sa nouvelle formule, depuis la dissolution du Syndicat intercommunal. Devant un public nombreux et conquis, les élèves ont donné la mesure de leurs talents et présenté un programme de qualité concocté par les professeurs qualifiés recrutés par la ville.







Des nouvelles de l'AL Palais Handball :

Le 8 Mai, la section Handball organisait un tournoi intergénérationnel pour les adhérents du club, leurs familles et leurs amis dans le gymnase de Maison Rouge. Les organisateurs avaient tout prévu pour que l'après-midi soit un moment d'échanges et de convivialité entre les jeunes de l'école de hand jusqu'aux seniors avec une ouverture à la pratique pour les parents et les amis des licenciés. C'est avec des règles de jeu adaptées et des équipes où se mélangeaient petits et grands que onze équipes soit 75 personnes se sont essayées à une pratique plus que non-



compétitive de ce sport qui fait vibrer la section. Le club tient à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation et pour la bonne ambiance qui a régné pendant l'après midi.

En cette fin de saison, l'ALP a connu des joies avec le couronnement de deux équipes jeunes en entente avec PanaLoisirs (-12 et -17 filles) et le maintien de son équipe "1 seniors masculine" mais aussi des déceptions avec la relégation de l'équipe "réserve masculine" et la défaite de l'équipe de pré-nationale féminine d'un but pour le dernier match, voyant ainsi ses rêves de titre s'envoler. L'école de handball, quant à elle, a vu une augmentation considérable de son nombre de licenciés, augmentation récompensée par l'obtention du Label d'Argent pour son développement. Pour l'année prochaine, les dirigeants souhaitent continuer sur cette dynamique avec pour principaux objectifs la montée en Nationale 3 pour les filles, et de bien préparer les jeunes aux changements de catégories.

Mosaïc Limousin, "mieux vivre ensemble dans la République"

Inauguré en Décembre 2013, le Comité Régional MOSAÏC Limousin est une association laïque, apolitique, interculturelle, intergénérationnelle qui rassemble femmes et hommes pour vivre leur identité républicaine dans une laïcité respectueuse des convictions et des aspirations de chacun... Pour que tous apprennent à vivre ensemble en citoyens responsables avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, dans le respect et la reconnaissance mutuels.

Ses projets:

- Une journée à la BFM de Beaubreuil, samedi 20 septembre, autour des ARTS DU MONDE : la poésie dans tous ses états, d'ici, d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui, la poésie populaire... Ce festival et ses animations auront lieu autour du Forum, à la porte de la bibliothèque et de la Coupole.
- l'organisation d'un Prix Littéraire pour les jeunes, avec une remise des prix parrainée par l'écrivain Ahmed Kalouaz le 15 novembre.

Contact: Fatiha Zemani, mosaic.limousin@gmail.com, Courrier: 9, avenue Sadi Carnot 87 410 Le Palais-sur -Vienne



Amicale des amis de la Prade: Palaisiens, à vos gaules!

A proximité de notre commune, d'un accès facile, l'étang de la Prade se situe dans un cadre calme et bucolique.

L'adhésion à notre association est fixée à 90€ pour une ouverture pendant toute la belle saison. Les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche à l'étang sont fixées annuellement lors de l'Assemblée Géné-

La possibilité de pêcher est étendue au conjoint, à ses enfants et petits enfants de moins de 16 ans, à condition qu'ils accompagnent le titulaire de la carte, avec une seule gaule. Possibilité d'invitation de personnes non adhérentes. Ticket invitation à 5 € la journée.

L'Amicale organise chaque année, deux repas : un, l'été au bord de l'étang avec concours de pêche pour les dames et enfants, et l'autre, l'hiver avant l'ouverture. Depuis deux ans, le nombre de membres diminue, cette année nous avons atteint un nombre limite : si en 2015 nous n'avons pas de nouveaux adhérents, l'association ne pourra pas poursuivre son activité.

Nous appelons tous les pêcheurs palaisiens afin de maintenir cette association sympathique.

Contacts:

- Président : Paul Baulain tel: 05 55 36 71 49

- Secrétaire : Jean Jacques Roman

tel: 05 55 35 69 62

-Trésorier : Bernard Panziga

tel: 05 55 35 82 72

La Société d'Encouragement aux **Collections:**

L'association compte maintenant 25 adhérents, tous collectionneurs passionnés par la « vie » de leurs collections et l'envie de faire partager et de transmettre cette passion.

Une réunion mensuelle a lieu tous les 2ème vendredis de chaque mois, salle Paul Gauguin au Palais-sur-Vienne.

Vous y êtes amicalement convié, si comme nous, vous avez « la collectionnite ».

Comme d'habitude, le troisième dimanche d'octobre, nous organisons notre traditionnel vide-greniers : cette année il se tiendra le 19 octobre.

Vous pouvez également nous contacter au 06 30 84 99 97.



L'Amicale des retraités a 30 ans!

Ambiance festive pour cet anniversaire : tous les adhérents présents ont apprécié ce moment convivial et chaleureux de détente autour d'un bon repas et d'une animation musicale. En effet, en janvier 1984, sur invitation faite dans les journaux locaux, 67 personnes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour créer l'Ami-cale des retraités du Palais-sur-Vienne. Le but était d'établir entre tous des relations amicales par l'organisation de réunions, fêtes, voyage, etc. L'Amicale a donc un caractère instructif, éducatif et récréatif. Au bout d'un an d'existence, l'effectif passa de 150 per-sonnes pour atteindre 270 personnes. L'assemblée désigna Aimé Grand, pré-sident. Suite à son décés en 1986, M. Mounique fut président par intérim. Puis en 1987, Édouard Pelletier, 1992 Alice Pavillon, 1994 Marcel Chauprade, 1998 Andrée Dugény, 2008 Paulette Lafond, 2010 Jean-Pierre Boutet.

Ces informations sont puisées dans les archives de Raymond Bonnat, la cheville ouvrière de l'Amicale en occupant le poste de secrétaire.

Nos seniors avaient la bougeotte et ont beaucoup voyagé, même à l'étranger...sans oublier la cueillette des champignons en Corrèze!

De cette époque M. Mme Dugenet, Mme Thomas, Mme Yvette Touze, M. Mme Chauffier peuvent témoigner.

Pour garder la forme ils ont créé une section « chorale » et une section « gymnastique ». Mais le tout de-venant difficile à gérer, ces deux dis-ciplines ont pris leur envol sous les formes que nous connaissons.

Jeunes retraités, venez donner du sang neuf à l'Amicale!



La chorale du Palais, le chant pour mieux vivre:

Nous renouvelons nos remerciements à l'EOP (Ensemble Orchestral du Palais) pour son invitation à leur 4e FESTIPAL. L'ensemble orchestral produit une musique de qualité et devrait avoir plus de succès auprès de la population. Pour notre part, nous aimerions parvenir, ensemble, à donner une œuvre. Il reste que la salle des Fêtes (et surtout sa scène) ne facilite pas la production musicale et oblige à des installations particulières voire insolites. Nous avons fait dix concerts depuis le début de la saison. C'est un nombre moyen qui est notre vitesse de croisière et nous permet de tester notre progression et de mettre au point de nouveaux chants. L'ambiance dans notre groupe est excellente, nous le devons pour une bonne part à notre chef de chœur Corinne qui ne ménage pas ses efforts pour obtenir de tous le meilleur de chacun. C'est avec plaisir que nous accueillerons tous ceux qui voudraient nous rejoindre pour partager les moments heureux et jubilatoires que seuls la musique et le chant peuvent procurer. Visitez notre site pour connaître toutes les dates et lieux de nos concerts.





Football: nouveautés à la S.A.P.

La S.A.P s'est dotée d'un nouveau Conseil d'Administration et a construit son projet associatif 2014/2015:

- Secteur sportif

Les effectifs : l'objectif est de maintenir les effectifs existants et de les fidéliser, reconquête des catégories Jeunes, U15, U17 et U19, organisation d'activités périscolaires, mise en place d'un tutorat Seniors/Jeunes, labellisation de l'école de football.

Les structures et les équipements : aménagement des vestiaires du terrain d'honneur conformément à la circulaire FFF et aménagement de la plateforme du Parc permettant l'organisation de rencontres officielles.

Les missions sportives allant des débutants aux vétérans mêlant plaisir et compétition, et dans le cadre de la politique des territoires, le projet de créer une Entente ou un Groupement de Jeunes sur le canton en prenant contact avec le club voisin du CAPO Limoges et développer le football féminin.

La formation : en direction des entraineurs, des capitaines et des accompagnateurs d'équipes, mais aussi pour les bénévoles occupant les postes administratifs ainsi qu'aux arbitres expérimentés et jeunes arbitres.

- Secteur éducatif

Les responsables sont des bénévoles bénéficiant de la réduction d'impôt, et des entraineurs diplômés défrayés selon la législation sociale applicable aux activités sportives.

Les valeurs de l'association et les engagements du club : respect, solidarité, loyauté, fairplay, critères accompagnés d'un règlement intérieur et d'une charte interne au club.

La discipline : sanctions éducatives...

Les actions à caractère éducatif : respect Tous Terrains, développement durable, sport santé, actions citoyennes...

- Secteur économique

La gestion administrative et financière

Les manifestations internes: tournois, videgreniers, lotos et autres.

Les ressources du club : cotisations des licences, subventions des collectivités et des organismes agréés, partenaires privés, cartes de membres bienfaiteurs.

Indemnités, rémunérations et embauche de salariés: Service Civique, Contrat aidé, ...

Transport : recherche d'un moyen adapté aux besoins du club, achat d'un minibus, appel à un autocariste, ...

- Secteur social

La vie du club : un lieu de rencontre, d'échanges ouvert à tous les membres et plus ..., mais encore le club doit retrouver sa place dans la cité, accueillir un public éloigné de la pratique sportive et du monde associatif, et aider ses membres bénévoles demandeurs d'emplois ...

Les facilités de paiement des licences : tickets sport et autres, étalement des règlements, dégressivité pour 1 famille de footeux.

Les stages (école de foot) et les tournois (dans le club et hors club).

Initiatives destinées à des publics dits «cibles» et/ou éloignés de la pratique du football: par exemple mettre en place une équipe de bénévoles pour l'aide aux devoirs.

Contact: Claude Cassat Tél. 06.87.44.64.56

Badminton pour tous les niveaux :

Pour ceux qui veulent exercer une activité sportive ludique adaptée à tous niveaux, du débutant au joueur confirmé ou pour ceux qui désirent jouer en compétition sur les nombreux tournois proposés sur la région. Nous organisons également 2 tournois dans la saison, un réservé aux vétérans et un pour les seniors. Quatre créneaux d'entrainements permettent à tous de jouer dans des conditions agréables et conviviales. Joueurs loisirs ou ceux pratiquant la compétition se retrouvent ensemble aux entrainements mais aussi sur le tournoi interne organisé par le club. En

compétition, trois équipes sont engagées en interclubs (une équipe en régionale et deux en départementale), des joueurs représentent également la section sur les tournois dans la région de septembre à juin. Les entrainements ont lieu:

-au gymnase de Maison Rouge le lundi (18h-22h30), et le dimanche (10hà 12h).

-au gymnase Paul Marchessoux le mercredi (20h30-22h30) et le jeudi(18h-22h30.

Renseignements: 06 82 13 71 46

Encore une année pleine de réussites pour les gymnastes de l'Espérance :

Le dévouement et la passion permettent à l'Espérance d'afficher haut et fort sa vocation sportive. Nos diverses activités, la danse country, l'éveil de l'enfant, la gymnastique, le tir à l'arc et le tennis de table, sont nos étendards dans l'épanouissement sportif de chacun d'entre nous.

La danse country a organisé le 1er bal country de l'année à la Salle G. Philipe avec des danseurs qui ont fait claquer les bottes jusqu'au bout de la nuit. La gymnastique, toujours très active grâce aux moniteurs-trices, a brillé lors des demi-finales fédérales à Royan et plus récemment avec la 17^{ème} année des Trophées de L'Espérance. Le tir à l'arc a organisé son 1er tournoi comptant pour les championnats nationaux du Championnat d'Hiver de la FSCF et compte renouveler l'expérience. Le tennis de table continue sa belle progression en Régionale et d'ouvrir les portes

de la compétition aux plus jeunes. Et bientôt l'éveil de l'enfant organisera le premier code de la route pour nos bambins.

L'Espérance remercie ses bénévoles, ses amis qui passent donner un coup de main et tous ceux qui portent les couleurs d'amitié, de fraternité et de sportivité.

Venez nous rejoindre!

L'Espérance du Palais :

Salle Jean Varnoux - 15, avenue Turgot

Tél: 05.55.35.99.40

Site: http://esperance.palais.free.fr/



Une nouvelle salle de lutte avec l'ALP:

Après une belle saison pour les plus jeunes, les membres du bureau, les bénévoles, les lutteurs et leurs parents se sont retrouvés au gymnase Paul Marchessoux pour la 3^{ème} Coupe Départementale. A cette occasion, le responsable de la Section Pascal REY avait invité Madame le Maire et ses adjoints, pour les remercier de la rénovation de la salle de lutte. Cette belle réception, organisée grâce à l'aide financière de nos sponsors, a permis la venue de Tarik

BELMADANI, international français. Les responsables, tous les adhérents ainsi que les familles des lutteurs remercient la municipalité pour l'aide apportée tout au long de l'année.

Entrainements pour les 4/10 ans le mercredi à 17h et le samedi à 10h et à partir de 11ans le mardi et le vendredi à 18h30

Contact: Monsieur Pascal REY, responsable de la section Tel 06 72 37 41 42 ou 05 55 35 11 69





VOVINAM VIÊT VO DAO: un art martial Vietnamien pour tous, de 7 à 77 ans

Au dojo du gymnase Paul Marchessoux.

Entraînements enfants: mercredi 19h00-20h00 et samedi 13h30-15h00

Entraînements adultes: mercredi 20h00-22h00 et vendredi 20h00-22h00

Contact : Yvan au 06 37 54 73 13 ou Pierre Philippe au 06 76 80 79 15

http://vovinam87.wix.com/vietvodao-lepalais87

Le Cyclo Club Palaisien sur sa lancée :

Le club a ramené 8 trophées sur les 11 cyclos inscrites au calendrier Ufolep. En terminant : 2° à Panazol, 1° à Flavignac, 2° à Legrand Limoges, 2° à Bellac (Guidon Bellachon), 1er à Bessines, 1er à Coussac Bonneval, 1er à Isle et 1er à Bellac (CS Bellac) les licenciés du Cyclo Club Palaisien sont bien partis pour remporter pour la 3° fois consécutive le Challenge départemental Ufolep 87.

Rejoignez le Cyclo Club Palaisien:

Guy Nadeau (06.07.65.16.79), Marc Germannaud (06.15.21.84.26), Jean-Claude Foussette (06.32.93.10.83).Site internet: cycloclubpalaisien.clubeo.com



Point par point, la Boîte à Ouvrages poursuit son chemin...

L'assemblée générale de la Boîte à Ouvrages, à laquelle Mme Isabelle BRIQUET nous a fait l'honneur de sa présence, s'est déroulée dans une ambiance amicale. Après évocation des activités de 2013 et lecture du rapport financier, le renouvellement du bureau a eu lieu sans grand changement. Ont été élues : Marcelle GROS (présidente), Gisèle PRINCEAU (trésorière), Christiane ARNOLD (secrétaire) ainsi que les responsables logistiques et les commissaires aux comptes.



Une année 2014 riche en projets : fin juin, une journée de l'amitié où des «clubs amis» sont invités. La participation tourne autour de 50 personnes qui œuvrent sur un modèle de broderie ou de patchwork, au choix. Après un accueil «thé ou café», l'installation puis la mise au travail, la journée se déroule dans une ambiance créatrice. L'apéritif et le repas en commun resserrent les liens et permettent d'échanger modèles inédits, petites astuces pratiques, dates intéressantes, etcUne sortie «mystère» se concocte et la perspective de l'exposition de septembre est à l'ordre du jour. De nombreuses idées sont en gestation.Nouveauté, cette année : participation aux activités «péri-scolaires». Initiation à la

broderie à points comptés des élèves de tout niveau, garçons ou filles. La découverte de ce loisir a été un succès : 23 élèves y ont fait leur premier pas et certaines filles ont l'intention de continuer, ce qui conforte notre implication. De nouvelles adhérentes sont venues étoffer notre association et les ateliers du vendredi après-midi ressemblent à une ruche bruyante mais néanmoins créatrice où la bonne humeur est indispensable.

Toujours motivés pour le don de sang:

L'association des donneurs de sang bénévoles a tenu son assemblée générale dernièrement, en présence de Benoit Sarre, responsable du service de prélèvement à l'Etablissement français du sang de Limoges, de Jean Clément, président de l'Union Départementale des donneurs de sang de la Haute-Vienne, de Christiane Débordes, secrétaire de l'Union Départementale 87 et d'Isabelle Briquet, maire du Palais-sur-Vienne. Les 6 collectes ont rassemblé 320 poches et 342 personnes se sont présentées dont 17 nouveaux donneurs. C'est en baisse par rapport à 2012, cette baisse est générale mais moins prononcée au Palais-sur-Vienne. De quoi motiver encore plus les bénévoles dans leur objectif de promotion de don. Cette promotion s'effectue tout au long de l'année avec le soutien de la municipalité : élaboration d'un parterre de fleurs à l'occasion de la journée nationale du don du sang le 14 juin, mise en place des banderoles, location des salles et participation à des collations.

Prochaines collectes: lundi 21 juillet: salle S. Signoret 15h/19h30, jeudi 18 septembre : salle S. Signoret 15h/19h30), samedi 22 novembre: salle S. Signoret 9h/12h.

Amicale laïque judo – ju jitsu :

Les benjamins du club, Lilou Cassat, Manon Pennetier, Antoine Pouget et Florian Beby-Thomas sont montés à plusieurs reprises sur les podiums de Brive, Saint-Junien, Couzeix. Les benjamins et minimes ont aussi participé à l'encadrement du tournoi de Rilhac-Rancon en tenant des tables d'arbitrage. Les plus jeunes ont représenté qualitativement le club dans le cadre des animations départementales. La section organisait son 15° tournoi par équipe, accueillant ainsi 16 équipes de 12 combattants, venues de la région et d'autres départements. L'équipe poussinbenjamin, renforcée par des éléments de Saint Jouvent, a obtenu une excellente 5e place dans le tournoi principal.

Notons la présence régulière d'une douzaine de participants et participantes au cours de ju jitsu du jeudi où l'on apprend les techniques de base de self-défense. Le professeur du club, Nicolas Charlot, a mené dans trois classes six séances d'initiation et d'approche du judo. Les élèves des classes de Mme Roy-Michaletti, Mme Peaudecerf et M. Labrosse se sont ensuite retrouvés pour une rencontre amicale mais néanmoins sportive au gymnase.La fin de la saison a été marquée par la remise des nouvelles ceintures.

Pour plus d'informations sur le Judo ou le Jujitsu: http://judolepalais.clubeo.com/ tel: 05 55 35 59 69 ou 06 82 08 55 96.

GYM BONNE FORME PALAISIENNE:

Nous avons visité l'Opéra-Théâtre de Limoges, ses coulisses, et admiré la construction du décor de «Don Pasquale». Nous avons aussi appris ou redécouvert le vocabulaire particulier du théâtre et ses superstitions, et regardé un couple de danseurs en pleine répétition. Ensuite, notre guide nous a conduits tout en haut du théâtre pour partager un moment avec le créateur des costumes et admirer le travail des couturières. Mais Gym Bonne forme, c'est surtout l'activité physique. Avec 74 inscrits pour cette année, l'activité du club est toujours sur une bonne dynamique. Les cours ont lieu dans une joyeuse Gérard ambiance, salle Philipe (derrière la Mairie) les lundis de 14h15 à 15h15 et les mercredis de 10h30 à 11h30 avec des animatrices diplômées. Pour nous rejoindre à partir du 10 septembre 2014, contactez-nous au: 05 55 04 14 81 - 05 55 39 18 98 - 05 55 35 82 72.

Site internet: gymbfp@yahoo.fr



par Jean-Louis Delelis

Le château du Puymoulinier



Tour de Paymoulinier
Juillet 1947

Que reste-t-il de nos amours, dit le poète. Avec la même nostalgie, nous pouvons dire : que reste-t-il de notre château?

La famille de Douhet est à Auzers. dans le Cantal, depuis 1247. Vers 1540, elle s'implante en Limousin. Une branche à Limoges, une autre au Palais qui se rend propriétaire de la papeterie du Puymoulinier. Ils construisent en ce lieu un château... La famille de Douhet s'éteindra à Paris en 1838. Aucun peintre, à notre connaissance, n'est venu planter son chevalet pour nous léguer une iconographie de ce monument.

Le seul document en notre possession est le plan du cadastre de 1821. Le château existait encore à cette époque. Une remarque, il ne reste aucune ruine, le terrain est net, ce qui nous permet de dire que le château n'a pas été abandonné mais que toutes les pierres ont été récupérées. En 1838, Monsieur Gay du Palland est nommé Maire du Palais. Rappelons que de 1800 à 1848, les maires sont nommés par le Préfet, seuls les conseillers municipaux sont élus. Il se fait construire une maison qui est aujourd'hui le « Centre Aéré ». La propriété se situe depuis la route de Limoges (aujourd'hui l'avenue Jean Moulin)

jusqu'à la Vienne. Monsieur Gay du Palland a récupéré les pierres du château pour la construction de sa maison. Le terrain a été nettoyé, nivelé et des escaliers en pierre ont été aménagés. L'entrée du château se trouvait du côté de la rivière. Le bâtiment faisait 31m de long sur 8m de large.

L'hôtel Mandois, aujourd'hui remplacé par un HLM, avait toutes ses fenêtres rectangulaires sauf une située au rez de chaussée, à gauche de la facade, dont la partie supérieure était courbe. Notre ami Maurice Rouillac, qui suivait l'histoire de notre commune nous a dit que celle là venait de l'ancien château. Nous n'avons aucun document pour confirmer.

La tour, visible sur le plan, ne faisait pas partie intégrante du château, elle était beaucoup plus ancienne. Un chemin, disparu déjà à cette époque descendait de la route de Limoges, passait à droite de la tour et franchissait la Vienne par un gué qui doit toujours être là, je l'ai emprunté à la fin des années 50. La tour était une « tour de gué» pour la surveillance du passage. Dans l'angle formé par le chemin et la Vienne se trouvait une croix en pierre. Un Palaisien qui n'aimait pas ce genre de monument l'aurait subtilisée, nous a-t-on dit...?



Groupe socialiste et personnalités

Les élections municipales ont rendu leur verdict. Une majorité claire s'est dégagée autour de la liste le Palais la Force de l'Engagement conduite par Isabelle BRIQUET;

Nous tenons à remercier sincèrement et chaleureusement les palaisiens qui nous ont apporté leur soutien et leur confiance pour que nous puissions continuer la tâche débutée depuis quelques années et surtout conduire de nouvelles politiques dans notre commune. Services publics, développement économique, soutien au plus fragiles, accompagnement sans faille de notre tissu associatif seront eu cœur de nos préoccupations pour les six années à venir.

Nous avons que ce travail ne sera pas aisé, le résultat des élections européennes démontrant malheureusement une défiance envers les élus et l'action publique. Pour ne pas tomber dans ce malheureux écueil, soyez assurés que chaque élu de la majorité municipale restera disponible et à l'écoute tout au long de ce mandat. Les propositions que nous avons portées lors de la campagne électorale, validées par les palaisiennes et les palaisiens, sont sérieuses et en adéquation avec la bonne santé financière de notre commune, malgré un contexte économique particulièrement difficile. Les mettre en application maintenant est notre devoir.

Nous avons d'ores et déjà lancé l'étude pour concrétiser notre projet de cuisine centrale municipale. Un bureau d'étude a été recruté pour faire le point sur l'existant, identifier les besoins et émettre trois possibilités - la réhabilitation, la construction d'une nouvelle cuisine ou en site propre ou liée au futur EH-PAD - qui nous permettront de faire le meilleur choix pour la commune.À l'image de ce projet essentiel pour le maintien du service public, la réalisation de nos propositions ancreront le Palais dans une agglomération du 21ème siècle et de contribuer à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre ensemble.

Ainsi, fort de votre confiance renouvelée, notre équipe, qui allie expérience et regards neufs, agira toujours dans le sens de l'intérêt général, dans le sens du Palais sur Vienne et de ses habitants.

Le groupe "socialiste et personnalités" reste à votre écoute et à votre disposition : Isabelle BRIQUET, Ludovic GERAU-DIE, Corinne JUST, Laurence PICHON, Martial BRUNIE, Carine CHARPENTIER, Christophe BARBE, Christophe LABROSSE, Michaelle YANKOV, Philippe ARRONDEAU, Richard RATINAUD, Eliane PHILIPPON, Jean-Claude MEISSNER, Patrick DOBBELS, Fatiha ZEMANI.

Groupe communiste

BUDGET 2014

Le budget 2014 s'inscrit dans un climat d'inquiétude sur l'avenir et dans un contexte de crise financière et sociale très fort. Les collectivités locales sont contraintes à faire face au désengagement programmé de l'Etat depuis plusieurs exercices. Les efforts dans ce domaine sont chaque année à reconduire et le pacte de responsabilité imposé par le gouvernement Valls pèsera gravement sur nos finances locales. En ce sens, le désaccord que nous avons avec la politique gouvernementale actuelle est sérieux mais interpelle aussi nettement nombre de nos partenaires socialistes. Pour notre commune, la volonté de maîtrise budgétaire affichée depuis plusieurs années par la majorité municipale a particulièrement porté ses fruits sur le dernier mandat. A titre d'exemple, dans ce même esprit, elle nous a permis de dégager un excédent de 708 024 euros en 2013. Pour 2014, le contrôle drastique de nos chapitres 011 et 012 est maintenu malgré l'incidence des surcoûts dus aux augmentations énergétiques, à l'alimentation, aux rythmes scolaires et au GVT pour le personnel. En recettes de fonctionnement, en matière de fiscalité locale, la Loi de finances a prévu +0,9% et le conseil municipal a pris pour sa part l'option de ne pas voter d'augmentation des taux communaux, compte tenu des moyens limités de nos ménages et de leur pouvoir d'achat en berne. La DGF connaît une baisse significative de 48 000 euros qui doit être malheureusement reconduite pour les exercices futurs. La dotation de solidarité communautaire (FPIC) compense au chapitre 73 à hauteur de 61 000 euros ; à souligner cependant que ce versement n'est pas obligatoirement pérenne.

En investissement, les dépenses hors opérations représentent 643 000 euros alors que les opérations budgétaires sont de 833 205 euros. A noter la dépense de 110 000 euros au titre de la 1ère phase d'assistance de la cuisine centrale.

En recettes d'investissement, sont prévus 771 655 euros hors opérations y compris le virement de la section de fonctionnement de 425 673 euros au chapitre 021. Les subventions de nos opérations d'investissement principalement départe-mentales s'inscrivent à hauteur de 104 500 euros, enfin, un emprunt d'équilibre est estimé à 600 050 euros.

Ce sont donc dans ces conditions particulièrement difficiles que le groupe communiste a voté le budget 2014. Ceci démontre à nouveau notre solidarité politique avec nos partenaires de la majorité municipale qui correspond à nos enga-gements pris et validés majoritairement par les palaisiens le 23 mars dernier. En revanche, notre inquiétude est forte par rapport aux choix nationaux; choix nationaux discutables sur leur pertinence et leurs résultats potentiels mais surtout très contestables politiquement, en termes de justice et d'équiré sociale d'équité sociale.

Denis LIMOUSIN, Nadine PECHUZAL, Paule PEYRAT, Laurent COLONNA, Annie BONNET, Annie PAUGNAT, Christophe MAURY, Joëlle BAZALGUES.

Groupe Le Palais Autrement

Nous tenons d'abord à remercier les 41,7 % de votants qui se sont exprimés pour notre liste "Ensemble Le Palais Autrement", c'est un encouragement à continuer notre action; à tous, nous tenons à confirmer que nous serons, comme hier, à votre écoute et que nous défendrons au conseil municipal toutes propositions, d'où qu'elles viennent, si elles nous semblent justes.

Bien sûr, la loi électorale est démocratiquement injuste car, avec une véritable représentation proportionnelle, nous n'aurions pas 6 élus, comme actuellement, mais 12 sur 29.

Il est par conséquent dommage que l'équipe majoritaire, forte de l'avantage hégémonique que lui donne cette loi électorale n'ait tiré aucune leçon de ce qui vient de se passer dans les urnes. Dès le deuxième conseil municipal, notre représentation a été minimisée à un seul membre par commission municipale et le règlement intérieur existant adapté pour limiter notre possibilité de mettre des points supplémentaires à l'ordre du jour et d'en débattre ... C'est cette pratique à tous les échelons qui fait que de nombreux concitoyens se sentent exclus de la vie politique, ont le sentiment de ne jamais être entendus et choisissent de s'abstenir ou de voter pour le FN ...

Pour notre part, les 6 élus du Conseil que nous sommes, avec l'association "Ensemble Le Palais autrement" qui a vu son collectif renforcé lors de l'élection municipale, auront à cœur d'associer les citoyens aux grands choix concernant la commune. Vous pouvez compter sur nous.

Yvan TRICART, Claudine DELY, Guénaël LOISEL, Carole SALESSE, Cédric FORGET, Dominique FOURTUNE

La Bibliothèque Municipale « Espace Jean Ferrat »



La Bibliothèque est un lieu unique où chacun d'entre nous peut se retrouver. L'espace est convivial, le lecteur peut s'installer et consulter à volonté sur place.

Vous avez accès gratuitement à une grande variété de documents tout support, du magazine mensuel ou hebdo, des romans, des documentaires, des guides de voyage, de beaux livres d'art, des catalogues d'exposition mais aussi des films, de la musique et des collections de livres pour les enfants des petits aux adolescents...Le personnel de la bibliothèque accueille les classes des écoles du Palais-sur-Vienne. Depuis la rentrée 2013, il intervient également dans chaque groupe scolaire de la commune pour animer des ateliers dans le cadre des temps périscolaires.

A l'espace « Atelier Multimédia », tous les abonnés peuvent consulter gratuitement internet ou utiliser des outils destinés à la bureautique. Là, de nombreuses animations sont proposées durant l'année notamment des jeux pour les enfants et adolescents, et des formations spécifiques pour tout public.

Espace Jean Ferrat - Place de la République-Tél. : 05.55.37.01.35 http://bmlepalaissurvienne.wordpress.com/

Un relais Assistantes Maternelles et un Lieu d'Accueil Enfants-Parents à la Maison de l'Enfant

Garde d'enfants

Si vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant sur notre commune, ou si vous souhaitez des informations sur l'emploi d'une assitante maternelle (comment la déclarer, quel contrat de travail, quelles prestations CAF...), la Maison de l'Enfant vous accueille sur rendez-vous le mardi de 15h à 18h, le jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h à 16h30.

Lieu d'Accueil Enfants -Parents

Vous avez des enfants, petits-enfants, neveu, nièce..., de la naissance à 4 ans..., vous pouvez venir jouer, expérimenter, découvrir et explorer dans ce nouvel espace. Ce lieu vous permet de rencontrer et d'échanger avec d'autres adultes. Deux accueillantes vous reçoivent le lundi entre 14h et 17h30 et le vendredi entre 8h30 et 12h

Maison de l'Enfant 3, allée des Cèdres 87410 LE PALAIS tel 05.55.35.08.06 e.mail : maisonenfant@laposte.net



Cours de musique et de danse pour enfants et adultes : inscrivez-vous!

Inscrivez vos enfants, ou vous-même, aux cours de musique (solfège, percussions-batterie, flûte traversière, piano, guitare) et de danse jazz.

Mercredi:

14h45 à 16h 8/11 ans 16h à 17h 6/7 ans initiation 17h à 17h45 éveil 1 17h45 à 18h30 éveil 2

ATELIER PERCUSSION

pour les enfants de 5-6 ans

PERCUSSIONS-BATTERIE

A partir de 7 ans (CE1)

lundi et mardi, à partir de 17h, possibilité jusqu'à 20h.

GUITARE: jour et heures à déterminer

Jeudi:

17h à 18h15 8/11 ans 18h15 à 19h15 6/7 ans initiation 19h15 à 20h45 ados + de 12 ans

FLÛTE TRAVERSIÈRE: jour et heures à déterminer

PIANO: jour et heures à déterminer

SOLFÈGE: mardi soir

Renseignements en mairie: Mme Goursaud. 05 55 04 34 00

